

ABONNEMENT

Un an 18 fr.
Six mois 9 »
Trois mois 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 29 SEPTEMBRE

La petite Propriété

MM. les socialistes affectent de protéger, d'exalter même la petite propriété. Mais, le plus bouché de nos contemporains ne méconnaît point que cette sollicitude, aussi paternelle que factice, n'est, pour ces messieurs, qu'un moyen d'allécher et d'embrigader une clientèle électorale qui leur a jusqu'à présent échappé. Au fond, une propriété quelconque, fût-elle des plus minimes, reste une « propriété ». Or le collectivisme, poursuivant la socialisation de tous les instruments de production, sans aucune exception, ne peut se dispenser de poursuivre la socialisation de la terre et, par conséquent, la destruction de toute propriété agricole.

En outre, les socialistes, tout en se donnant à l'heure présente comme les champions de la petite propriété, ne cachent pas l'espoir que « la marche des circonstances » la réduira de plus en plus.

N'est-ce point l'aveu que la petite propriété se dresse devant le socialisme comme une barrière infranchissable ? Tant que des millions de paysans posséderont des parcelles de terre, ils n'admettront pas que ces parcelles leur soient enlevées, à eux et aux leurs, ni dans le présent, ni dans l'avenir, fût-ce en échange d'une répartition éventuelle des produits de l'avoir social même supérieure à ce qu'ils produisent par eux-mêmes. C'est à leur jardin, à leur champ, à leur bœuf, à leur âne, à leur vache, à leur masure qu'ils tiennent et ils ont une invincible horreur pour les « partageux », sous quelque séduisante couleur que ceux-ci dépeignent la société idéale où tout le monde jouirait du bien-être sans rien posséder en propre.

C'est donc aux ennemis irréductibles du puffisme qui s'abrite sous le nom de socialisme, aux « vrais Français » en deux mots, qu'il appartient de prendre en mains la sincère et sérieuse défense de la propriété, de l'encourager et de la multiplier. Est-ce par des mesures fiscales qu'on y parviendra ? Non, ce qu'il importe, c'est de faciliter de plus en plus l'acquisition, puis l'exploitation des petites propriétés. Pour atteindre ce double but, il s'agit, d'une part, d'organiser d'une façon pratique le crédit agricole, afin de délivrer le paysan du iléan de l'usure, qui dévore ses maigres ressources; d'autre part, de mettre à la disposition des petits cultivateurs les instruments et les machines perfectionnés qui augmentent si considérablement le rendement, en diminuant le prix de revient. Car ce qui fait l'infériorité de la petite culture relativement à la grande, ce n'est pas assurément une moindre énergie chez le travailleur; bien au contraire, le propriétaire d'un champ y déploiera un labeur et une ténacité que n'égale jamais le travailleur mercenaire; en outre, il s'ingéniera, pour réaliser des prodiges d'économie, à utiliser certains déchets dédaignés dans une vaste exploitation.

Ce qui lui manque, c'est un outillage réellement scientifique, les machines puissantes qui, en quelques heures, exécutent une besogne représentant pour le laboureur plusieurs journées de travail acharné.

Eh bien! ces machines qu'il ne peut acheter et dont, au surplus, il n'a besoin que pour une durée très courte, étant donnée l'exiguïté de son domaine et de sa production, ne devrait-on pas s'évertuer à les lui fournir, soit gratuitement, soit au moyen d'une faible rétribution ? Pourquoi des communes ou plutôt encore des associations particulières n'achèteraient-elles pas les instruments nécessaires, qui seraient ensuite prêtés ou loués à la journée ou à la demi-journée, comme sont loués, dans certaines régions, par des industriels nomades, les appareils à distillation ? N'y aurait-il pas là, pour les syndicats agricoles qui mériteraient d'être étendus et fortifiés, une œuvre des plus efficaces et des plus salutaires ?

Nous ne pouvons présenter ici que des indications très générales. Mais nous croyons que, dans cet ordre d'idées, il y aurait beaucoup à faire et à faire vite. Aux hommes publics, aux spécialistes de rechercher les moyens les plus pratiques et les plus rapides de soutenir, de maintenir et d'étendre la petite propriété. Il n'est pas de question plus digne d'intéresser et le Parlement et les diverses administrations.

Messieurs nos députés, je vous en conjure, saisissez par les crânes — il en a beaucoup, je vous en prévient — le minotaure socialiste qui menace de dévorer nos campagnes et leurs habitants. Couchez-le à terre, liez-lui pattes et mufle et, cette besogne accomplie, occupez-vous, avant tout, avant surtout de vous embourber dans les crétiues et mesquines questions gouvernementales, des besoins de l'agriculture, la science terrestre émanant le plus directement du ciel, de l'agriculture qui, d'après l'ordre et la volonté immuables de son divin père, fournit, ici-bas, à vous comme à nous, le pain quotidien.

A MADAGASCAR

Ça va mal pour nous et bien pour les Anglais, du moins à ce que ceux-ci transmettent.

On est absolument convaincu à Londres que M. Le Myre de Vilers échouera dans sa tentative de conciliation à Madagascar. On sait que le gouvernement hova est absolument décidé à refuser les clauses de l'arrangement proposé. Il se prépare dès maintenant à résister par la force aux exigences de la France. Un journal de Birmingham assure que durant ces derniers temps, le gouvernement hova a fait en Angleterre et en Allemagne d'importants achats de munitions de guerre.

Trente-six mitrailleuses Gatling avec tous leurs accessoires, plusieurs milliers de fusils du dernier modèle avec un approvisionnement important de cartouches ont été envoyés récemment à Tananarive et sont arrivés sans encombre à destination. Accusé de réception en a été délivré.

Les agents du gouvernement malgache, toujours d'après la même source, concluent en ce moment des traités pour de nouveaux et considérables envois d'armes. Celles-ci seront expédiées d'un port du continent dont le nom est tenu secret.

D'un autre côté, on signale le départ de plusieurs officiers anglais engagés pour commander l'armée hova. Parmi ces officiers se trouve l'aide-de-camp du général Willoughby,

qui seconda ce dernier à Madagascar dans sa campagne contre les Français en 1884-1885.

Une levée en masse à Madagascar mettrait sur pied 300,000 hommes, dont 150,000 seraient armés de lances.

Enfin la *Press association* publie une entrevue avec le capitaine Dawson qu'elle a l'air de considérer comme un rude lapin doublé d'un oracle infallible.

Les sympathies, dit-il, sont pour les Malgaches. Des munitions et des armes sont en route pour Madagascar. D'autres suivront, mais le capitaine garde le secret sur leur itinéraire, de peur que les navires ne soient interceptés.

L'Angleterre, conclut-il, ne permettra jamais à la France de s'annexer Madagascar qui commande la route des Indes et de l'Australie.

L'Angleterre a fait une erreur en permettant le protectorat de la France; mais il n'est pas trop tard pour intervenir et empêcher une annexion.

INFORMATIONS

La démission de M. Decrais

M. Decrais, ambassadeur de France à Londres, a donné définitivement sa démission.

Cette nouvelle a d'autant plus lieu de surprendre que la nomination de M. Decrais est récente.

On attribue ce brusque départ à des dissentiments assez vifs qui se seraient produits entre l'ambassadeur et M. Hanoteaux.

Le ministre des affaires étrangères aurait inauguré une politique qui n'avait pas l'assentiment de M. Decrais.

On prétend que c'est M. le baron de Courcel, sénateur, ancien ambassadeur à Berlin, qui succèdera à M. Decrais.

Les propriétés non bâties

La loi sur les contributions directes pour 1895, votée par la Chambre au cours de la dernière session, comporte un article 4 prescrivant à l'administration des contributions directes de procéder « aux évaluations nécessaires pour transformer la contribution foncière des propriétés non bâties en un impôt sur le revenu net de ces propriétés ».

C'est ce qui existe déjà, depuis quelques années, pour les propriétés bâties. Ce sera un acheminement vers l'établissement de l'impôt sur les revenus, que le ministre des finances élabore avec le concours d'une commission extraparlamentaire.

Pour se conformer à l'invitation des Chambres, M. Poincaré a inscrit dans son budget rectifié de 1895 un crédit de 2 millions pour commencer dès l'année prochaine ce travail d'évaluation.

Duels parlementaires

A la suite d'une réunion publique où MM. Bascou et Lannelongue ont été vivement pris à partie par le député d'Auch, M. Decker-David, et ses amis, il a paru dans l'*Avenir*, d'Auch, un article des plus violents, qui a amené un envoi de témoins entre les députés d'Auch, de Condom et de Mirande.

Les encombreurs

Dans une réunion des grévistes de Rive-de-Gier qu'il a encouragés à la résistance, et après avoir attaqué très violemment le gou-

vernement, M. Jaurès a promis d'interpeller, dès la rentrée des Chambres, le ministère sur la conduite de la police et les arrestations des grévistes.

Les tentatives pour débaucher les ouvriers étrangers continuent, mais les meneurs de cette campagne sont activement surveillés.

De son côté, d'après le *Stéphanois*, M. Charpentier se propose d'interpeller le président du conseil et le ministre de la justice :

Sur l'attitude de la police et du parquet dans la grève de Rive-de-Gier ;

Sur les immunités de la défense devant les cours et tribunaux, et sur la violation qui en a été faite récemment par le procureur de la République de Saint-Etienne.

Ces deux interpellations porteront les numéros 87 et 88. Ça nous promet de l'agrément pour la fin d'octobre.

La grêle à Lyon

La grêle a ravagé un grand nombre de communes de la région lyonnaise, où les vendanges n'avaient pas encore été faites. On cite entr'autres plusieurs communes du Beaujolais, du Mâconnais et de la Bresse.

Petite révolution dans le monde de la Bourse

L'administration de la Bourse de Paris a eu une bien mauvaise idée. Elle a décidé, cette paternelle administration, qu'on ne pourrait plus pénétrer dans l'ancre de la spéculation avant seize ans révolus. En présence de cet ukase, les agents de change, banquiers et autres intermédiaires ont dû licencier leur jeune personnel. Et voilà quatre ou cinq cents petits malheureux de plus sur le pavé.

Lèse-majesté. — Les sobriquets de l'empereur d'Allemagne

Un organe socialiste de Magdebourg a été confisqué et un rédacteur poursuivi pour crime de lèse-majesté. Ce journal avait publié un article humoristique sur les sobriquets de l'Empereur.

Nouveaux incendies en Algérie

On annonce qu'un incendie s'est déclaré dans les forêts de la région de l'Ouggaz, à 60 kilomètres au sud-est d'Oran.

C'est le troisième sinistre qui se déclare cette année dans cette région.

Un autre incendie a éclaté la semaine dernière au village des Trois-Marabouts, près d'Aïn-Temouchent, commune située à 72 kilomètres d'Oran.

Si l'on rapproche ces faits de ceux du même ordre qui se sont produits dans la région de Bône et qui sont, à n'en pas douter, dus à la malveillance, on voit qu'ils témoignent d'une situation qui appelle toute l'attention de l'administration algérienne.

Tentative de déraillement

L'*Indépendance belge* dit que pendant l'avant-dernière nuit, des malfaiteurs ont placé des morceaux de bois sur la voie à la gare de Soire-sur-Sambre.

L'express venant de Paris a, par suite de ce fait, quitté entièrement les rails.

Il n'y a eu aucun accident de personne; mais les dégâts sont très importants.

Trois victimes

Corte, 27 septembre. — Deux enfants, dont l'aîné n'avait pas cinq ans, ayant effrayé en jouant les chevaux d'un fourgon de fourrage appartenant à l'artillerie, les chevaux ont pris le mors aux dents et dans leur course ont

renversé les deux enfants qui n'ont pu se garer à temps.

L'un d'eux a eu le crâne ouvert et est mort; l'autre a eu les côtes brisées.

L'artilleur qui conduisait le fourgon assis sur un brancard, voyant les enfants en danger et ayant voulu sauter pour retenir les chevaux, est tombé si malheureusement que les roues de la voiture lui ont écrasé la tête; la mort a été instantanée.

Cruel accident

Un enfant de sept ans qui était grimpé sur un arbre, place Scipion, aux Gobelins, est tombé si malheureusement sur la « crinoline » de l'arbre qu'il a eu le ventre ouvert dans sa chute et les entrailles mis à nu.

Le malheureux a été transporté à la Pitié.

Un vol de deux millions

Avant-hier matin, le domestique de M. Médard, riche propriétaire de Lunel, s'aperçut, en rentrant dans la maison de son maître, que la porte extérieure avait été forcée; il s'empressa de regarder partout.

A l'intérieur, tous les meubles étaient éventrés, le coffre-fort absolument brisé et complètement vidé.

M. Médard, mandé en toute hâte par la justice, qui se livra à une enquête, fit le relevé des objets disparus. En actions, obligations et titres de rente, il manquait à M. Médard la somme exacte de un million 800,000 francs.

Le total du vol, avec les autres objets disparus, peut être évalué à deux millions.

Ce vol important, commis dans de pareilles circonstances, en pleine ville, sans que personne ait rien vu, a profondément impressionné la population.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Le prix du pain à Saumur

Les boulangers de la ville de Saumur ont fait savoir à M. le Maire qu'à partir de lundi, 4^{er} octobre, ils vendront le pain 4 fr. 70 les 6 kil. au lieu de 4 fr. 80 (prix actuel).

Vélodrome de la Loire

Nous avons reçu cette semaine de nouveaux engagements pour les courses de la fête de gymnastique qui aura lieu demain.

Il convient d'ajouter, aux prix réservés aux gymnastes pour leurs exercices, deux caisses de vin mousseux offertes par M. Chapin, de Varrains.

Le prix des entrées sera : 4 fr. pour les premières, 50 centimes pour les secondes.

Les cartons d'invitation adressés pour le 23 seront valables, et les abonnés et leur fa-

mille entreroient sur la présentation de leur carte d'abonnement.

Collège de Saumur

M. Berthonnier est nommé professeur de lettres de l'enseignement secondaire moderne au collège de Saumur.

Le lieutenant Menou

Contrairement à ce qui a paru dans un journal d'Angers, ce n'est pas à un conseiller d'arrondissement, mais à la Société des Officiers de réserve et de territoriale de l'arrondissement de Saumur qu'est dû l'initiative d'un monument commémoratif à élever à notre compatriote.

Dictionnaire biographique de Maine-et-Loire

On lit à la lettre R de cet ouvrage, paru récemment, la notice suivante :

Roland (Ernest fils), né à Saumur le 13 juillet 1861. Rédacteur en chef du *Courrier de Saumur* et du *Bonhomme angevin*. A succédé à son père, fondateur de ces journaux, et continue l'œuvre de propagande républicaine à laquelle son père a consacré toute sa vie.

Diable ! s'il en est ainsi,

Au fond des cieux, sa demeure authentique, Monsieur Louvet ne sera pas content.

Le professeur Ménita

Nous apprenons le passage à Saumur du professeur Ménita qui donnera deux séances au *Café de la Bourse*, ce soir samedi et demain dimanche à 8 heures du soir.

M. Ménita traitera de l'hypnotisme et opérera sur des sujets de la localité.

St-Clément-des-Levées

Un paralytique brûlé vivant

Avant-hier, à Saint-Clément-des-Levées, le père Baltay, âgé de 78 ans, commet l'imprudence d'allumer dans sa cheminée un feu énorme dont les flammes gagnèrent ses vêtements. Le malheureux se sauva dans la cour, probablement afin de jeter un appel au secours que lui interdit la paralysie dont il est atteint, et tomba sur le sol où ses habits achevèrent de se consumer sur lui.

La fumée et l'odeur de chair carbonisée éveillèrent l'attention d'un voisin qui pénétra chez Baltay et jeta sur lui plusieurs seaux d'eau. Il était trop tard. Transporté sur son lit, le pauvre homme succombait, deux heures après, à ses atroces brûlures.

Fontevault

Chute grave

Mar-Ji dernier, vers 5 heures du soir, à Fontevault, Bourasseau, chef de chantier chez M. Cotelle, entrepreneur de maçonnerie à Saumur, montait une pierre sur un mur de la maison d'école en construction, lorsqu'il perdit l'équilibre, tomba et se cassa l'épaule droite.

Ses camarades le transportèrent dans son logement et M. le médecin de la Maison centrale, qui donna les premiers soins, prescrivit à Bourasseau un repos d'au moins un mois.

Récompenses

Le ministre de l'intérieur vient d'accorder les récompenses suivantes aux personnes qui se sont dévouées pendant l'épidémie de variole qui a sévi dans la Maison centrale de Fontevault :

Médaille d'argent. — M. Vincensini, directeur.

Médailles de bronze. — MM. Frouin, aumônier, Gabillon, gardien chef, Le Dantec et Couret, gardiens ordinaires.

Le 135^e à Fontevault

Jeu-li après midi, à Angers, M. le général Mourlan a passé la revue des deux compagnies du 135^e qui sont détachées à Fontevault pour un an, en remplacement des compagnies fourniees, depuis deux ans, par le 125^e de Poitiers.

Ces deux compagnies sont parties hier matin à 5 heures, sous le commandement de M. le commandant Borne.

Le trajet s'effectue en trois étapes : Les Rosiers (32 kilomètres), arrivée hier vers 2 heures de l'après-midi, après une étape à la Ménitrie ; — Saumur (16 kilomètres), arrivée aujourd'hui samedi vers 10 heures ; — et Fontevault (16 kilomètres), arrivée demain dimanche vers 10 heures.

Ce n'est pas sans regrets, dit un journal d'Angers, que nous voyons partir, pour quelques mois, nos braves fantassins. Nous leur souhaitons bonne chance dans leur nouvelle résidence et nous leur disons : A l'année prochaine !

Festival à Vivy

Demain dimanche 30 septembre, à Vivy, près Saumur, grand Festival de Musiques d'harmonie et de Fanfares, organisé par la Musique municipale avec le concours de la Municipalité.

La fête commence ce soir, à 8 heures, par des salves d'artillerie et une retraite aux flambeaux.

Voici le programme pour demain :

A midi, place de la Gare : Réception des musiques par leurs délégués.

A 4 heures : Salves d'artillerie, défilé des musiques.

A 2 heures : Répétition du morceau d'ensemble, place de la Mairie.

A 2 h. 1/2 : Vin d'honneur, offert par la Municipalité aux musiques, aux souscripteurs et aux membres honoraires de la Musique municipale de Vivy.

A 3 h. 1/2 : Grand concert donné, place de l'Eglise, par les musiques d'Argenton-l'Eglise, de Parçay, de Montreuil-Bellay, de Longué, de Vernantes, d'Allonnes et de Vernouil.

A 5 heures : Festival : *La Route est belle*, pas redoublé, morceau d'ensemble (300 exécutants).

tants), sous la direction de M. Peltier, chef de musique.

A 5 h. 1/2 : Distribution des bouquets offerts à chaque musique par le comité de Vivy et distribution des récompenses sous la présidence de M. le Maire.

A 7 h. 1/2 : Concert par différentes sociétés ; illuminations ; fête de nuit.

A 9 heures : Retraite aux flambeaux.

La monnaie de billon

Avant été donné aux présidents des Chambres commerciales que les trésoriers généraux sont invités à mettre, pendant plusieurs jours, à la disposition des négociants et industriels, une certaine quantité de monnaie de billon récemment frappée, et qui fait défaut, paraît-il, dans les échanges courants.

ANGERS

Championnat du V.-C. A.

Les engagements pour le championnat de football du V.-C. A. Angers-Saumur et retour (100 kilomètres), arrivent nombreux au café du Sport, ainsi que pour la course des amateurs seniors et juniors.

Jeu-di soir, à 8 heures, le nombre des inscrits était de 35. Dans ce nombre sont compris MM. Raphaël, Foucré, Dolbois, Durandau, Gehême, Mouchel, Rethoré, Tranchant, Dojio, Dumoyeux, Ax, etc., etc.

Les concerts du Mail

Par suite de l'envoi en congé des militaires de la classe 1890, les concerts donnés au Mail par la musique du 433^e d'infanterie seront interrompus d'ici le 4^{er} novembre prochain.

Un Angevin

M. le capitaine de frégate Bory, dont il est question pour une mission spéciale à Madagascar, est un Angevin d'origine.

Il est en effet né dans cette ville le 26 février 1843.

Le 6^e du génie à Angers

La 1^{re} compagnie du 6^e régiment du génie est arrivée mercredi soir à 9 h. 1/2 à Angers, par le train venant de Versailles.

On sait que le 6^e régiment du génie vient remplacer à Angers le 2^e pontonniers qui sera licencié le 1^{er} octobre.

M. le Dr Guignard, député-maire d'Angers, recevra mardi prochain, à 4 heures, à la Mairie, les officiers du régiment du génie.

Le tirage du jury

Avant-hier, au début de l'audience de la Cour d'appel, M. le président Aubry a procédé au tirage du jury devant siéger pendant la 4^e session des assises de Maine-et-Loire, qui doivent s'ouvrir au mois de novembre prochain.

D'ici quelques jours, nous donnerons les noms de MM. les jurés.

UNE PUPILLE GÉNANTE

Par ROGER DOMBRE

Seconde partie

Quand elle vit son cousin se diriger vers son lit, une faible rougeur colora ses pommettes, elle lui laissa prendre sa pauvre petite main diaphane qui pendait sur la couverture.

Il la porta lentement à ses lèvres, et elle le regarda étonnée.

— J'ai donc été bien malade ? pensa-t-elle sans attacher d'autre importance à cette action.

Mais elle aperçut deux larmes dans les yeux bleus d'Albéric.

C'est qu'il se sentait le cœur déchiré à la vue de ce visage d'albâtre, de ce corps émacié, de ces paupières creusées et cernées, de ces traits tirés mais toujours charmants sur lesquels la douleur, morale autant que physique, avait laissé une trace.

— Albéric, embrasse la petite fiancée, dit soudain M. Baltier derrière son fils, demande-lui si elle le permet.

Gilberte ne comprenait pas et les regardait

tous avec une sorte de farouche interrogation.

— Voulez-vous être mienne, ma Gilberte aimée ? dit alors Albéric en se penchant sur son front blanc pour le baiser.

Alors elle comprit.

C'était donc vrai ce qu'elle avait entendu là-bas, quand elle organisait son voyage pour un pays lointain ? Elle ne les avait donc pas rêvées ces paroles auxquelles elle n'avait pu croire ?

Alors c'était trop de bonheur.

— Mère, elle se trouve mal ! cria soudain le jeune homme en se relevant avec terreur.

Il avait senti ce front se glacer sous ses lèvres ; il voyait ces prunelles se voiler, ce visage se décomposer.

— Ne crains rien, la joie ne tue pas, répondit Madame Daltier en portant secours à la malade.

Ce ne fut qu'une courte faiblesse et Gilberte rouvrit les yeux pour jouir avec ivresse de son bonheur.

De ce jour la convalescence marcha rapidement, et Gilberte ne regretta pas d'avoir échangé le pont mobile du *Guadiana* contre le toit béni des Daltier.

On r. vient d'une messe d'action de grâce à Saint-Charles où toute la famille, y compris Gilberte, a fait la communion pour remercier Dieu d'avoir non seulement guéri le corps, mais encore ramené à lui la brebis égarée.

Après le déjeuner égayé par une douce causerie et de joyeux projets d'avenir, Gilberte et Albéric s'entretenaient ensemble dans le petit salon qui a vu les premières joies pures et les premières désolations de la jeune fille.

— A quelle époque notre mariage ? demanda Albéric dont le visage rayonne d'une allégresse sans bornes.

— Mais pourquoi pas tout de suite, tout de suite ? cria Henri qui a entendu la question.

Gilberte sourit, puis tout bas et penchant sa tête blonde :

— Mon ami, je ne suis pas encore digne de vous, je voudrais faire quelque chose pour vous mériter, pour atteindre à votre hauteur.

— Oh ! Gilberte, vous êtes meilleure que moi car vous avez dû lutter, vous, et vous étiez une pauvre brebis jetée dans la gueule du loup, tandis que moi...

— Tandis que vous, vous êtes ce que j'ai connu sur la terre de plus noble et de plus grand.

— Mais vous ne me répondez pas, Gilberte, êtes-vous donc si peu pressée d'être à moi ?

Et ce mot était à la fois une caresse et un reproche.

— Quand vous voudrez, répondit doucement la jeune fille.

— Alors, bientôt, cria de nouveau Henri, quand on a le bonheur sous la main, il ne faut jamais reculer le moment de le saisir !

FIN

L'ALCYONE

Tel est le titre de l'ouvrage de Pierre Maël dont la publication commencera lundi prochain *l'Echo Saumurois*.

Le nom seul de l'auteur est une garantie de succès pour ce nouveau feuilleton.

Tout le monde voudra lire

L'ALCYONE

Incident d'audience

Jeudi également, à la Cour d'appel d'Angers, il y a eu au cours des débats un grave incident. Deux rappelés, Dusser et Boucher, ont crié à la Cour : « Vous êtes tous des vaches ! des fainéants ! » Incontinent, la Cour les a condamnés, Dusser à deux ans, et Boucher à trois ans de prison.

Contributions directes

Un concours sera ouvert au mois de janvier 1895 pour le surnuméraire dans l'administration des contributions directes.

Les jeunes gens qui auraient l'intention de s'y présenter, trouveront auprès du directeur des contributions directes de leur département tous les renseignements nécessaires.

Accident de chemin de fer

On nous rapporte, dit le *Patriote*, qu'un accident est arrivé au train supplémentaire venant de Brissac.

Le train était pour passer sur le pont aux Ponts-de-Cô, lorsque les deux chaînes retenant les wagons se brisèrent.

Les détails manquent.

En détresse

Avant-hier, un train de voyageurs qui va de Tours aux Sables, et part à 6 heures 10 du matin, est resté en détresse à Druye, par suite d'un accident arrivé à la machine.

Une locomotive de secours a été demandée au dépôt de Tours, ce qui a occasionné un retard d'une heure environ.

RESTIGNÉ

Nomination de notaire

M. Rancher est nommé notaire à Restigné, en remplacement de M. Beurois, décédé.

La foire de Brissac

Le beau temps avait attiré une foule considérable, jeudi, à la foire de Brissac. Il s'est traité de nombreuses affaires.

Foires de Richelieu

Un arrêté préfectoral du 20 septembre 1894 a rendu exécutoire la délibération du Conseil général d'Indre-et-Loire, en date du 24 août 1894, portant création de deux nouvelles foires qui se tiendront à Richelieu chaque année le 4^e lundi de carême et le 4^e lundi de novembre.

Les bouilleurs de cru

La principale réforme financière du projet ministériel visant le privilège des bouilleurs de cru, nous croyons intéressant d'en donner la statistique générale.

Il y a en France 678,131 bouilleurs de cru. Voici le nombre des bouilleurs de cru qui résident dans le Maine-et-Loire et trois départements voisins :

Maine-et-Loire, 21,640 ; Vendée, 2,928 ; Deux-Sèvres, 1,846 ; Vienne, 3,261.

TABLEAU indiquant le prix du quintal de blé sur les principaux marchés de France et de l'étranger, arrêté à la date du 14 septembre 1894 (75 kilogrammes par hectolitre de blé).

COURS ACTUELS

Paris, 18 fr. 50.
Lyon, 17 fr. — Rouen, 19 fr. 30. —
Toulouse, 17 fr. 65. — Nancy, 17 fr. 75. —
Chartres, 15 fr. 45. — Bergnes, 17 fr. 05.
Berlin, 16 fr. 80. — Vienne, 14 fr. 45. —
Londres, 13 fr. 50. — Bruxelles, 12 fr. 40. —
Odessa, 13 fr. 65. — New-York, 10 fr. 90. —
Chicago, 10 fr. 30.

Marché de la Villette

Prix moyen du kilog. de viande pour la semaine du 7 au 13 septembre 1894.
Bœufs, 1 fr. 66. — Veaux, 1 fr. 90. —
Moutons, 1 fr. 80. — Porcs, 1 fr. 71.

Epouvantable drame

La femme Bécot, du Beugnon, près Coulonges (Deux-Sèvres), quittait dimanche son domicile avec ses deux enfants en bas âge, les jetait dans l'étang des Connières et s'y noyait elle-même après avoir constaté que ses en-

fants ne vivaient plus. Les trois cadavres ont été retrouvés le lendemain.

La femme Bécot était, paraît-il, accusée d'un vol de peu d'importance.

NANTES

Le lancement du « Descartes »

Le lancement du *Descartes* a eu lieu avant-hier soir, à 5 heures.

La difficile opération a réussi à merveille et c'est sans le moindre incident que ce beau navire a glissé majestueusement sur sa fausse quille et est entré en Loire.

Les journaux de Nantes donnent de longs détails sur cette mise à l'eau qui a pris à juste titre les proportions d'un véritable événement pour le grand port de la Loire.

Un drame en wagon

L'enquête se poursuit au sujet de l'attentat dont un voyageur du train 23 a dit avoir été victime pendant la nuit du 24 au 25 courant, entre La Loupe et La Ferté-Bernard. A première vue, le récit qu'il a fait de cet attentat a paru bien extraordinaire et l'on s'est demandé si l'on ne se trouvait pas en présence d'une tentative de suicide qui aurait avorté.

Le train omnibus n° 23 part de Paris à 10 h. 30 du soir, et arrive au Mans à 4 h. 30 du matin, c'est-à-dire à des heures également incommodes ; il fait le trajet fort lentement et n'est pris généralement que par des gens peu fortunés, on n'effectuant qu'un tout petit parcours.

Il semble donc assez improbable que cinq bonneteurs aient payé un voyage complet de Paris au Mans — ou tout au moins à Connerré — dans l'espérance très aléatoire de dépouiller un voyageur — et qu'ils aient cherché ce voyageur dans un wagon de troisième classe.

Il ne sera possible de vérifier la réalité des assertions du voyageur qui prétend avoir été empoisonné et dépoillé que lorsqu'on se sera rendu compte de sa position sociale et des raisons qui l'obligeaient à se rendre de Paris à Brest.

On recherchera également s'il était bien muni d'un billet de Paris à Brest et si son récit n'aurait pas eu pour effet de cacher l'absence de billet et d'argent à son arrivée au Mans.

Empoisonnement par les feuilles de vigne

Il arrive souvent, dans cette saison, que des personnes se servent de feuilles de vigne pour envelopper, afin de les conserver frais, les fruits, le beurre, voire même la viande, qu'elles désirent expédier.

Cette méthode n'est pas sans danger, déjà plusieurs empoisonnements ont été causés de cette façon.

Comme, depuis quelques années, les vigneron ont l'habitude d'arroser les vignes avec du sulfate de cuivre pour les préserver du mildew, une certaine quantité de cuivre reste déposée sur les feuilles : par le mélange de ce cuivre avec l'acide des fruits, il se forme de l'acétate de cuivre qui est un poison violent.

Les feuilles de vigne ne doivent donc être employées pour envelopper ces fruits qu'après avoir été préalablement lavées à grande eau.

La criminalité en Maine-et-Loire en 1893

Nous trouvons dans le *Journal officiel* le tableau des condamnations prononcées par les cours et tribunaux pendant l'année 1893.

Pour ce qui est du ressort de la Cour d'appel d'Angers, nous voyons que sur une population de 1,280,713 habitants, il y a eu, en 1893, 37 condamnations à la relégation, 83 condamnations pour crimes et 4,293 condamnations pour délits punis de peines privatives de liberté, ce qui donne un total de 4,293 condamnations, chiffre qui est bien inférieur au nombre des contraventions prononcées par la plupart des Cours de l'importance de celle d'Angers.

Les condamnations à l'emprisonnement pour un des délits prévus par l'art. 4 de la loi du 27 mai 1885, se répartissent de la façon sui-

vante : vol, 940 ; escroquerie, 52 ; abus de confiance, 44 ; outrage public à la pudeur, 53 ; excitation habituelle de mineurs à la débauche, 15 ; vagabondage ou mendicité, néant ; vagabondage simple, 840 ; infraction à un arrêté d'interdiction de séjour, 1.

État-civil de la ville de Saumur

DÉCÈS

Le 27 septembre. — Charles Chéreau, 10 mois 1/2, rue Notre-Dame, 7.

Le 28. — Elisabeth-Caroline Benjamin, épouse de Rémy Bolivet, couturière, 53 ans, à l'Hôpital.

Bulletin Météorologique du 29 Septembre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 16°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 15°
Midi,	767 m/m	au-dessus 17°
Hausse,	» m/m	
Baisse,	» m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 9°

FLEURS ÉTERNELLES

*Les fleurs se fanent sur vos traits,
Et leur frais parfum dure à peine....
Mais du Congo la pure haleine
S'éternise sur vos attraits.*

Blanche Basan, au savonnier Victor Vaissier.

BULLETIN FINANCIER

28 septembre 1894.

Le marché est calme. En ce moment vendeurs et acheteurs n'arrivent qu'à neutraliser leurs efforts en vue de la réponse des primes.

C'est demain qu'a lieu cette opération et il y a encore place d'ici là pour plus d'une surprise.

Le comptant est toujours un peu lourd.
3 0/0, 102.37 1/2, 102.62 1/2.

Les actions de nos grands établissements de crédit ne présentent sur hier que des variations insignifiantes. Nous retrouvons le Crédit Foncier à 943.75. Le Crédit Lyonnais à 755. La Banque des Pays-Autrichiens s'inscrit à 557.50.

Le Snez est à 2,932.50.
Toujours beaucoup d'animation sur le fonds étrangers. L'Italien cote 83.45. L'Extérieure est à 70 11/32. Reprise des fonds ottomans.

Les fonds russes sont plus faibles, on continue à parler d'une indisposition du Tsar.
En Banque, marché calme.

DE LAVIGERIE,
22, place Vendôme, Paris.

TRIBUNAUX

Conseil de Guerre de Tours

Séance du jeudi 27 septembre

Vol de denrées

Marionneau, caporal au 135^e de ligne, à Angers, est poursuivi pour vol d'une certaine quantité de café et d'environ cinquante boîtes de conserves.

Deux ans de prison.

Abandon de son poste

Le 30 août dernier, Loquettois, cavalier de remonte à Saumur, se trouvant de garde d'écurie, a quitté son poste et est rentré huit heures après.

L'accusé déclare qu'il s'était mis à la poursuite d'une femme qu'il avait vu passer, et ce

n'est que peu de temps après qu'il réfléchit qu'il venait de commettre une mauvaise action et se trouva fort embarrassé pour rentrer.

Quatre mois de prison.

Désertion à l'intérieur

Rousseau, Félix, maréchal des logis au 7^e hussards, est poursuivi pour désertion à l'intérieur en temps de paix.

« J'ai été entraîné par une chanteuse de café-concert, dit-il, avec laquelle j'avais des relations, depuis une dizaine de mois, et qui m'avait menacé d'un revolver si je ne la suivais pas. »

Au bout de soixante-dix jours, l'accusé, sans aucune ressource, vint lui-même se constituer prisonnier.

Deux ans de prison.

Vol d'argent

Le caporal Leguay, du 90^e de ligne, à Châteauroux, est poursuivi pour vol d'argent, à la masse de l'infirmerie.

Un an de prison.

Faux en écriture

Le brigadier Lesaix, du 25^e dragons, à Angers, a commis de nombreux faux en écritures privées dans le but de se procurer de l'argent.

Cinq ans de prison et 1,000 fr. d'amende.

Assises d'Indre-et-Loire

La Cour d'assises d'Indre-et-Loire avait à juger jeudi, 27 septembre, la femme Minier (Marie-Louise), épouse divorcée du sieur Mabillean, âgée de 33 ans, journalière, accusée de suppression d'enfant ayant vécu.

Le jury a rapporté un verdict négatif sur la suppression d'enfant, déclarant par contre que l'enfant « non supprimé » a vécu, et la femme Minier a été acquittée.

Dans la seconde affaire inscrite au rôle, l'accusée, une veuve Dupont, âgée de 62 ans, ménagère à la Membrolle, a également bénéficié d'un acquittement ; il s'agissait d'un drame conjugal. Le 28 août, les deux époux échangeaient des reproches injurieux et la femme se jetant sur son mari le fit tomber, lui appuya fortement les genoux sur le corps, l'accabla de coups de poing en lui disant : « Hé bien, y es-tu à présent ? »

Le vieillard se releva et regagna sa demeure en proférant ces mots : « Tu m'as tué, grande s... ! »

A quatre heures il se mettait au lit et le lendemain 29 août, vers cinq heures du soir, il succombait sans avoir reçu les soins d'un médecin. L'autopsie révéla que le malheureux Dupont avait succombé à une péritonite occasionnée par la perforation de l'intestin grêle, cette perforation ayant pour cause une pression énergique exercée sur les parois abdominales.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des *Grands Magasins du Printemps de Paris* que nous publions aux annonces.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

MAISON
CRÉMIEUX
27, Rue d'Orléans, SAUMUR
LUNDI 1^{er} OCTOBRE ET JOURS SUIVANTS
OUVERTURE
ET MISE EN VENTE DES
NOUVEAUTÉS D'AUTOMNE ET D'HIVER
EXPOSITION

Etude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12, et de M^e LE BARON, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

VENTE

SUR LICITATION

ENTRE MAJEUR ET MINEURS

En l'étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, rue d'Orléans, le 1^{er} octobre 1894, à une heure de l'après-midi :

1° D'un vaste Corps de Bâtimens

Sis à SAUMUR, Rue d'Orléans, n° 83, comprenant trois maisons d'habitation, cour, jardins, hangar, écuries, remises et magasins.

Sur la mise à prix de 50,000 fr.

2° D'une Maison

Avec cour, jardin et dépendances. Sise à Saumur, rue d'Orléans, n° 85, actuellement occupée par M. Thilloine.

Sur la mise à prix de 25,000 fr.

3° D'une autre Maison Avec Dépendances

Sise à Saumur, grande rue Saint-Nicolas, n° 71 et 73.

Sur la mise à prix de 16,000 fr.

4° D'une autre Maison AVEC JARDIN

Sise à Saumur, avenue de la Gare de l'Etat

Et d'un Magasin

Ayant accès sur la rue de Poitiers. Sur la mise à prix de 10,000 fr.

5° D'UN MAGASIN Et Jardin

Entourés de murs, sis à Saumur, rue Fardeau.

Sur la mise à prix de 1,500 fr.

6° De deux Magasins

Sis à Saumur, avenue de la Gare de l'Etat.

Sur la mise à prix de 2,000 fr.

7° D'une cave en roc A la Fuye.

Sur la mise à prix de 80 fr.

8° D'un terrain

Planté de rangées de vigne et d'arbres fruitiers, d'une contenance de 1 hectare 63 ares 19 centiares, sis à la Butte-Saint-Juven, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Sur la mise à prix de 2,500 fr.

Total des mises à prix : quatre-vingt-sept mille quatre cents francs, ci. 87,080

Lesdits immeubles dépendant des communautés GASNAULT-PELLETIER et GASNAULT-COTTINI et de la succession de M. Auguste GASNAULT, ancien entrepreneur à Saumur.

S'adresser, pour renseignements :

1° A M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12, poursuivant la vente ; 2° A M^e LE BARON, notaire à Saumur, rue d'Orléans, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Pour insertion sommaire, V. LE RAY.



Printemps NOUVEAUTÉS

Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Hiver », d'en faire la demande à

MM. JULES JALUZOT & C^e, Paris. L'envoi leur en sera fait aussitôt gratis et franco.

Etude de M^e JAMIN, notaire à Gennes (Maine-et-Loire).

VENTE PAR LICITATION

Le dimanche 14 octobre 1894, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e JAMIN, notaire à Gennes (Maine-et-Loire).

D'une Propriété d'agrément Dite SOUS-LE-PUITS

Commune de Gennes

Comprenant maison d'habitation en forme de petit château, avec ses dépendances consistant en : jardins, terres, vignes, remise, écurie, hangar, grandes caves sous le roc, petit bois, bois taillis, île sur la Loire, etc.

Le tout d'une contenance approximative de deux hectares trente-quatre ares soixante-dix centiares.

Mise à prix : 20,000 fr.

Pour visiter et connaître les conditions de la vente, s'adresser audit M^e JAMIN, notaire à Gennes, dépositaire du cahier des charges.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Le Jeudi 4 Octobre 1894, à 2 heures du soir, en l'étude de M^e BRAC,

De MAISON

Située à Saumur, rue de la Visitation, n° 58,

D'un revenu de plus de 500 fr. Pour le détail, voir les affiches.

Etude de M^e BRAC, notaire.

A VENDRE OU A ARRENTER MAISONS

A l'angle des rues de la Visitation et du Roi-René.

S'adresser au propriétaire, M. DAVID, ou à M^e BRAC, notaire.

A LOUER OU A VENDRE MAISON ET VASTE JARDIN

La maison, avec grandes servitudes, pourrait convenir à une industrie quelconque.

A proximité de la ville et sur le bord de la Loire.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, et, pour visiter, demander les clefs à M. BIZERAY, au Jagueneau.

A VENDRE Une Ferme

Contenant 10 hectares 33 ares, louée 850 fr.

Sise commune du Puy-Saint-Bonnet, sur la limite des arrondissements de Cholet et de Bressuire.

Placement avantageux.

S'adresser, pour traiter, à M^e BARRÉ, notaire à Cholet, et à M^e BRAC, notaire à Saumur.

A AFFERMER

La Ferme de la Boire-Salée

Commune de Saint-Lambert-des-Lèves,

Contenant environ 8 hectares.

Entrée en jouissance le 1^{er} novembre 1895.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, n° 4.

Plante fourragère

A GRAND RENDEMENT

Cosoude du Caucase donnant six coupes par an.

Plants avec feuilles, le mille, 22 fr. — Racines simples, pour plantations de septembre et octobre (franco).

Le cent des premiers, 3 fr. — Le cent des secondes, 2 fr. (port à la charge de l'acheteur).

S'adresser à M. le comte BENE DE BEAUMONT, Noyant (Maine-et-Loire).

M^e BRETON, notaire à Varennes, demande UN CLERC pour expéditions et actes courants.

A CEDER

La Fonderie de St-Florent

S'adresser à M^{me} GUESNON.

LÉRINA

Liquor fabriquée par les Pères de l'abbaye de Lérins, près Cannes. Produit recommandé par sa qualité et ses propriétés hygiéniques. Dépôt chez M. P. FOUCHÉ, négociant, rue d'Orléans, à Saumur.

PENSION DE JEUNES FILLES

Cours et Leçons particulières

M^{lle} BONIFAS

8, Rue du Petit-Mail, SAUMUR

UN HOMME muni des meilleures références, connaissant les travaux de la campagne et l'exploitation des bois, demande place de garde, chef de culture ou gérance. S'adresser au bureau du journal.

ASSURANCES On demande personne sérieuse pour représenter dans l'arrondissement de Saumur une Société d'Assurances M^{ll}s contre l'Incendie. Prendre l'adresse au bureau du journal.

UN CAISSIER comptable muni des meilleures références désire trouver un emploi de quelques heures par jour. S'adresser au bureau du journal.

VIN du L^r YVON

Tonique et Reconstituant

A la Coca du Pérou, à la Kola d'Afrique, au Biphosphate de chaux, préparé au vin d'Espagne.

Prix de la bouteille : 3 fr.

PHARMACIE NORMANDINE

G. DESCHAMPS

Rue Saint-Jean, SAUMUR.

SUCRE CRISTALLISÉ

Pour Vendanges

à 60 francs les 100 kil. par 500 kil.

A. COURTET

RUE DAILLÉ, A SAUMUR

Commodité, Économie

LESSIVE MAGIQUE

FAIRE SA LESSIVE

Sans Savon, sans Lessiveuse et sans Feu.

Elle peut être employée à l'eau froide ou chaude, à volonté. Elle détruit les germes des maladies contagieuses. Elle adoucit les mains et les préserve des gerçures et des crevasses. Elle dispense de l'usage du savon et de tous produits chimiques.

Seul Dépôt : chez M. CHAUVEAU

ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR.

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT Fils

BOUGIES

Bonne qualité, le paquet, » 75
Supérieure, — » 80
Extra, — » 85
— à trous, — » 85

CHANDELLES Américaines » 65 plus de mouchage, ni de fumée

Pétroles ininflammables

en bidons de 5 litres

Léonine (recommandé), 2 fr.

Orillamme, 2 »

Saxoline, 2 »

Huile colza extra, 1/2 kil., » 40

Huile colza (Aurore), le bidon 4 fr.

SAVONNERIE DE MÉZY

(Seine-et-Oise)

BUREAUX A PARIS, 21, Rue Croix-des-Petits-Champs.



Savon d'Occuba

SAVON BLANC EXTRA PUR



EN VENTE PARTOUT SAVON D'OCCUBA

Imprimerie P. GODET

ALMANACH 1895

AVIS

Les personnes qui auraient des CHANGEMENTS D'ADRESSE ou des MODIFICATIONS à apporter ainsi que des INSERTIONS-RECLAMES à faire dans l'Almanach 1895, sont priées de s'adresser au plus tôt à l'imprimerie P. GODET, place du Marché-Noir, Saumur.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR

Eau-de-vie blanche pour fruits (préparation spéciale.)

Vin Rouge, Côteaux de Saumur, le litre 0 35, la pièce (225 litres) 68 fr. droits payés

Vin Blanc, Côteaux de Saumur, le litre 0 40, la pièce (225 litres) 80 fr. droits payés

26 litres pour 25. — Livraison à domicile.

Marmande, 43 degrés. 1.50 le litre (verre compris)

Montpellier, 45 — 1.75 —

Armagnac, 50 — 2.00 —

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant, Hôtel-de-Ville de Saumur

1894

LE MAJRE.

Certifié par l'imprimeur soussigné.